

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

À une séance extraordinaire pour les prévisions budgétaires du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 18 décembre 2018 à 19 heures 30, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	Jimmy Plourde	Siège no 4	Richard Belzile
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	absent
Siège no 3	Laurette Lévesque	Siège no 6	absent

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Lucie April, directrice générale est aussi présente.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

18-12338      Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour tel quel, la séance ne devant porter que sur le budget. La population a été invitée par le Mistral et l'affichage d'un avis public.

18-12339      Programme triennal des dépenses en immobilisation

Sur la proposition de Laurette Lévesque, appuyée par Richard Belzile, il est résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations suivantes pour les années 2019, 2020 et 2021 :

TITRE DU PROJET	2019	2020	2021	TOTAL
Ameublement salle du conseil	- \$	10 000 \$		10 000 \$
Informatique et appareils photos	2 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	5 000 \$
Commutateur et équipement large bande	3 500 \$			3 500 \$
Peinture de l'entrée et salle du conseil	2 500 \$			2 500 \$
Vanité de salle de bain bureau		1 500 \$		1 500 \$
RÉSERVE POUR POSTE INCENDIE	24 987 \$	10 000 \$	30 000 \$	64 987 \$
Équipements incendie	8 800 \$	13 000 \$	5 000 \$	26 800 \$
Réserve pour camions incendie		10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
Vêtements de protection incendie	6 400 \$	2 200 \$	5 000 \$	13 600 \$
Réfection de routes	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Ponceau 47, rue Principale	143 000 \$			143 000 \$
Pavage rue Principale		30 000 \$	30 000 \$	60 000 \$
Tracteur de pelouse	10 000 \$	- \$		27 000 \$
Éclairage, porte 3 garage et ouvre porte	- \$	3 200 \$	5 000 \$	8 200 \$
Amélioration de véhicules	7 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	27 000 \$
Rénovations garage	11 200 \$	9 000 \$		20 200 \$
Achat camion et équipement à neige	260 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	460 000 \$
Éclairage public (lampes rues)	560 \$	550 \$	600 \$	1 710 \$
Développement résidentiel (rue Caron)	20 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	100 000 \$
Pièces sur stations égouts	- \$	6 000 \$	6 000 \$	12 000 \$
Diagnostic du réseau d'égout		50 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
Sous-sol édifice	15 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	55 000 \$
Rénovation édifice toit édifice	8 000 \$			8 000 \$
Terrains sportifs	- \$	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>532 947 \$</b>	<b>331 450 \$</b>	<b>328 600 \$</b>	<b>1 209 997 \$</b>
Subventions RRRL Ponceau	106 965 \$	47 410 \$	47 410 \$	201 785 \$
Emprunt	150 000 \$			150 000 \$
Affectation de surplus	141 200 \$	100 000 \$		251 200 \$
<b>À FINANCIER À MÊME LES TAXES</b>	<b>134 782 \$</b>	<b>184 040 \$</b>	<b>281 190 \$</b>	<b>607 012 \$</b>

18-12340      PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a déterminé les prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu majoritairement que le conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes et est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2019 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

	<i>Budget 2018</i>	<i>Budget 2019</i>
Administration générale	224 079 \$	246 301 \$
Sécurité publique	158 632 \$	167 645 \$
Transport	448 843 \$	474 363 \$
Réseaux d'égouts et assainissement des eaux	52 538 \$	52 174 \$
Matières résiduelles	81 886 \$	86 286 \$
Installations septiques des résidences isolées	13 746 \$	13 746 \$
Aménagement, urbanisme et développement	217 579 \$	221 802 \$
Loisir et culture	52 368 \$	53 211 \$
Frais de financement	27 713 \$	25 044 \$
Dépenses en immobilisation	172 990 \$	532 947 \$
Affectations surplus aux dépenses et emprunt	116 358 \$	242 307 \$-
Subvention sur immo. RRRL		106 965 \$ -
Emprunt		150 000 \$-
Remboursement de dettes	222 231 \$	208 027 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>1 556 247 \$</b>	<b>1 582 274 \$</b>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

<i>Revenus spécifiques</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Budget 2019</i>
Taxes foncières générales et spéciales	398 784 \$	419 184 \$
Taxes par tarification	212 714 \$	222 066 \$
Paiement tenant lieu de taxes	51 195 \$	54 814 \$
Redevances et revenus éoliens	267 625 \$	280 969 \$
Services rendus aux municipalités	29 083 \$	26 833 \$
Autres recettes de sources locales	21 262 \$	27 452 \$
Services rendus	108 555 \$	126 237 \$
Transferts inconditionnels (péréquation)	184 041 \$	117 676 \$
Transferts conditionnels	282 988 \$	307 043 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 556 247 \$</b>	<b>1 582 274 \$</b>

18-12341      Avis de motion - Règlement fixant les taux de taxes, de compensations, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements

Laurette Lévesque, conseillère au siège no 3 donne avis de motion dans le but d'adopter un règlement, à une prochaine réunion, ayant pour objet de fixer les taux des taxes foncières générales et de secteurs, les tarifs de compensation pour les services d'égouts, des matières résiduelles, de vidange des fosses septiques, de déneigement et de la police, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements. Une dispense de lecture est donnée.

Le projet de règlement est remis aux membres du conseil et mis à la disposition de l'assistance.

Voici un résumé des taxes et des modifications pour la nouvelle année.

**TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE** - Le taux de taxe foncière générale est remonté au taux de 2016 à 0,77 \$ du 100 \$. Les raisons de cette augmentation de 2,7% : la hausse du coût de la vie, des salaires, la baisse de la péréquation, les différents projets à

réaliser et à prévoir, la vente au MTQ des résidences en bordure de la route 185, etc. Nous avons limité l'augmentation en utilisant les surplus réservés et libres.

**MATIÈRES RÉSIDUELLES** - Les dépenses pour les matières résiduelles à la Régie Intermunicipale des déchets du Témiscouata (RIDT) ont augmenté considérablement. En plus d'une hausse des dépenses, il a fallu assumer une quote-part plus élevée à cause de l'augmentation de notre richesse foncière. Nous avons dû encore augmenter le tarif de 9,7%, soit 21 \$ par résidence, même si nous continuons d'utiliser le surplus réservé à cet effet, il en restera seulement pour 2020, après, nous devons encore augmenter les tarifs. Nous avons encore prévu un montant de 1 185 \$ pour les crédits suite aux ventes à Transports Québec pour la route 85.

**VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES** - Le tarif pour la vidange des fosses septiques a été ajusté et il a augmenté de 1,50 \$ par année pour tenir compte des prévisions 2019 de la RIDT.

**POLICE** - Le montant de la facture de la SQ n'a pas encore été confirmé, mais nous anticipons une hausse importante du montant et de notre part qui est basée sur la richesse foncière uniformisée, le taux fixe est donc augmenté de 5,02 \$, soit 48,06 \$ pour une résidence.

**RÉSEAU D'ÉGOUT - OPÉRATION ET ENTRETIEN** - Le tarif a été maintenu comme les années passées.

**DETTES** : Pour le paiement du réseau d'égout, le conseil continu de maintenir les taux de taxes, le conseil continue d'amasser un peu de surplus à ce niveau pour baisser cette taxe lors du prochain renouvellement d'emprunt en 2020.

Voici une simulation de 3 comptes de taxes avec une évaluation moyenne.

Nom de la taxes	TAUX	2018	Augmen- tation	2019	Secteur	Secteur	Secteur
<b>Évaluation moyenne</b>	2018	85 700 \$		<b>85 700 \$</b>	<b>Village travaux</b>	<b>Village</b>	<b>ruraux</b>
Foncière	0,75	642,75	<b>2,67%</b>	<b>0,77 \$</b>	659,89 \$	659,89 \$	659,89 \$
Foncière voirie égout pluv.	0,0700	59,99	<b>0,00%</b>	<b>0,07 \$</b>	59,99 \$	59,99 \$	59,99 \$
Police	43,04	43,04	<b>11,66%</b>	<b>48,06 \$</b>	48,06 \$	48,06 \$	48,06 \$
Ordures	216,00	216,00	<b>9,72%</b>	<b>237,00 \$</b>	237,00 \$	237,00 \$	237,00 \$
Vidange fosses septiques	79,75	79,75	<b>1,88%</b>	<b>81,25 \$</b>		- \$	81,25 \$
Opération et entretien égouts	260,06	260,06	<b>0,00%</b>	<b>260,06 \$</b>	260,06 \$	260,06 \$	
Dette assainissement village	66,03	66,03	<b>0,00%</b>	<b>66,03 \$</b>	66,03 \$	66,03 \$	
Dette sanitaire secteur	277,99	277,99	<b>0,00%</b>	<b>277,99 \$</b>	277,99 \$	- \$	- \$
<b>TOTAL</b>					<b>1 609,02 \$</b>	<b>1 331,03 \$</b>	<b>1 086,19 \$</b>

Le compte de taxes d'une résidence augmentera donc de 43,16 \$ dans le village et de 44,66 \$ en dehors du réseau d'égout. Pour un chalet, le compte augmentera de 47,26 \$ et de 9,96 \$ pour un lot à bois.

Le projet de règlement est remis aux membres du conseil et à l'assistance.

#### 18-12342      Période de questions

Richard F. Dubé, maire, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions qui ne porte que sur les prévisions budgétaires. Il n'y a aucune question.

#### FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 20 h 20, il est proposé par Jimmy Plourde que la séance soit levée.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

*Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Richard F. Dubé, maire

---

Lucie April, directrice générale

